

## Conseil d'école du Jeudi 13 octobre 2022

Présents :

- Mme DIDIER pour la mairie.
- Mme ALIBRANDO, Mme COLIN et M GIRAUD pour les parents d'élèves.
- Mme BOUCHET, Mme VEYRIER et Mme LALEVEE pour les enseignants.

Excusées : - Mme CLER (inspectrice).

- Résultat des élections :

Les élections ont eu lieu le vendredi 07/10/2022. Sur 87 inscrits 58 ont voté (66.67% en augmentation par rapport à l'année dernière) pour 58 bulletins exprimés, 3 nuls.

Cette année encore une seule liste.

- Vote du règlement intérieur du conseil d'école : adopté à l'unanimité.

Le rôle du conseil d'école est de parler du fonctionnement général de l'école (temps scolaire et périscolaire).

Si une question concerne un personnel de l'école ou un élève en particulier, il convient de demander directement un rendez-vous à cette personne ou à l'enseignant de l'élève en question, il est aussi possible de demander un rendez-vous à la directrice en cas de besoin.

Pour toute question particulière concernant les services périscolaires, il faut appeler directement la mairie (Mme Aubert au service scolaire).

- Vote du règlement intérieur de l'école : adopté à l'unanimité.

Aucune modification par rapport à l'année dernière.

- Organisation de l'école

Effectifs et répartitions dans les classes, composition de l'équipe pédagogique :

A ce jour nous comptabilisons 46 élèves.

Classe multi-âges 1 (salle violette) Rachel BOUCHET (aussi directrice de l'école) : 23 élèves

Classe multi-âges 2 (salle bleue) Sandrine VEYRIER et Cécile LALEVEE : 23 élèves

Les ATSEM :

Maryne Chapon travaille toujours cette année les lundis, mardis et jeudis et est complétée par Zhiman Villeneuve.

Marjorie Regat travaille à temps plein sur l'école.

Nous remercions la mairie de nous permettre d'avoir deux postes à temps plein d'ATSEM sur l'école, leur travail est indispensable à la vie de l'école.

Nous avons fait une offre de poste en service civique mais nous n'avons trouvé personne pour le moment. Cette offre est pour le moment toujours valable. L'école demande s'il serait possible de faire paraître cette offre d'emploi sur les panneaux lumineux de la commune. Mme Didier va voir avec la mairie et avec la cellule emploi.

- Le site internet de l'école

Le site internet de l'école créé l'année dernière est toujours en fonctionnement.

Toutes les informations propres à l'école ou aux classes sont donc collées dans le cahier de liaison des élèves et mises en ligne sur le site de l'école.

A chaque fois qu'une nouvelle information est déposée sur le site, vous recevez une notification par mail.

Le site nous servira aussi à déposer le travail de continuité pédagogique en cas de confinement. Nous avons mis en place 3 dossiers à cet effet : un pour les PS, un pour les MS et un pour les GS.

- Les actions pédagogiques :

Voici ce que nous avons prévu à ce jour :

- **depuis le jeudi 29 septembre**, tous les jeudis matin, les grands se retrouvent pour suivre un projet en **musique** avec l'intervenante de l'école de musique, France HESSABI. Une semaine sur deux, France anime la séance et l'autre

semaine, ce sont les enseignantes qui s'en chargent. Nous mettons ainsi en place cette année une chorale dans laquelle nous intégrerons progressivement les moyens et les petits. Nous remercions l'école de musique municipale pour cette intervention.

- **le mardi 27 septembre et le mardi 4 octobre**, les grands et les moyens sont allés à la **médiathèque** pour une visite de la bibliothèque et de la ludothèque. Les grands ont suivi les deux séances et les moyens ont été coupé en deux groupes pour faire une séance chacun. Les élèves ont beaucoup apprécié ces visites. Nous remercions la directrice de la médiathèque qui a accepté cette organisation.

- **entre novembre et décembre**, des **rendez-vous individuels** seront proposés à tous les parents par les enseignantes afin de faire un premier point sur la scolarité de leur enfant.

- **le jeudi 8 décembre**, les élèves de PS, MS et GS des deux classes pourront bénéficier de la **lecture d'histoires de Noël** faite par une bibliothécaire de la médiathèque. La bibliothécaire viendra à l'école pour faire ces lectures. Nous remercions les bibliothécaires de la médiathèque pour ces séances de lecture à l'école.

- **Du 02 février au 06 avril**, les GS se rendront à la **piscine** tous les jeudis matin (8 séances). Nous remercions les parents qui se sont proposés pour accompagner ces séances et qui ont accepté de passer l'agrément natation. Il reste encore deux dates possibles, le 7 novembre et le 23 janvier, pour passer l'agrément piscine pour les parents susceptibles de nous accompagner lors d'une ou plusieurs séances. Plus nous aurons de parents agréés, plus le planning d'accompagnement des séances sera facile à faire. Les séances de piscine ne seront maintenues que si nous avons suffisamment de parents pour aider à l'encadrement, les élèves doivent se sentir en sécurité dans l'eau, c'est pour cette raison que nous avons besoin de plusieurs accompagnateurs. Pour le moment le nombre de parents agréés n'est pas suffisant pour maintenir les séances de piscine.

- **en avril et juin** : Les ETAPS (Animateurs sportifs de la ville) nous proposent 2 interventions cette année. Une première, en **gymnastique**, dans la salle des agrès du gymnase, la seconde en **athlétisme**, au stade. La 3<sup>e</sup> animation n'a pas pu être reconduite car les animateurs sportifs sont moins nombreux cette année. Nous remercions la municipalité pour ces interventions.

- **en avril** : les **photos de classe** seront programmées

- **en juin** : nous sommes en train de faire des devis pour faire une journée à la Cacharde dans le cadre du **festival de l'enfance de l'art** organisé par la compagnie Zinzoline au mois de juin. Le coût de cette sortie est de 700€ + le prix du transport. Les devis sont en cours.

- PROJET ECOLE DEHORS ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Cette année, nous mettons en place un projet sur l'année « Ecole dehors et développement durable ».

Ainsi, depuis début septembre, tous les jeudis après-midi, de 15h à 16h, nous faisons « **l'école dehors** ». Nous organisons des ateliers de langage, d'écriture, de mathématiques, de sciences, d'arts, dehors, dans la cour arrière de l'école (cour avec de l'herbe). Nous allons, au fur et à mesure de l'année, aménager cette cour en construisant, avec les élèves, différents espaces au sein de cette cour. Nous avons ainsi fait un appel aux parents pour nous apporter des matériaux de récupération et des végétaux ainsi qu'un appel à la mairie pour récupérer les troncs d'arbres coupés le long de la voie bleue.

Nous avons transmis cet appel aux parents de l'école élémentaire par l'intermédiaire de l'association « Provence en fête ».

Pour travailler dehors, nous avons abonné les deux classes à une série de « box de jardinage » qui nous sont envoyées chaque mois (association *les petits radis*) et une maman d'élève nous a apporté un don de son comité d'entreprise constitué de nombreux sachets de graines et d'outils pour le jardinage, nous remercions vivement cette maman et son comité d'entreprise.

Sur la période mars-avril, nous envisageons trois sorties dans le cadre ce projet :

→ nous souhaiterions que tous les élèves puissent aller voir un **film d'animation « La cabane aux oiseaux »** au cinéma Le Navire à Valence. Il s'agit d'un ensemble de 9 courts-métrages qui donnent vie à 9 ouvrages de la littérature de

jeunesse sur une durée de 45min. Nous allons acheter les albums du film pour travailler sur ces histoires en classe. Le cinéma coûte 161€ + le prix du transport + le prix des livres. Les devis sont en cours.

→ **le mardi 9 mai** : nous souhaiterions que tous les élèves puissent aller **au musée de Valence** pour découvrir lors d'une visite commentée, les œuvres exposées. Cette visite adaptée aux élèves de maternelle, leur fera découvrir les petites bêtes cachées dans les œuvres. Cette visite coûte 190€ + le prix du transport. Les devis sont en cours.

→ **le jeudi 1<sup>er</sup> juin** : nous souhaiterions poursuivre avec les moyens et les grands, **la découverte du musée** sous la forme cette fois d'une visite libre où nous partirions à la recherche des oiseaux cachés dans les œuvres exposées. Cette visite serait gratuite + le prix du transport. Les devis sont en cours.

→ les grands et les moyens iront à la médiathèque, le jeudi 15 juin, pour assister à une **animation sur les petites bêtes**. Cette animation est gratuite et le déplacement se fera à pied.

→ En parallèle de ces visites, un **partenariat avec une classe du Collège Charles de Gaulle** a été organisé par les enseignantes des classes. Les collégiens vont préparer des « box » pour que les maternelles puissent fabriquer des cabanes à oiseaux dans le cadre de « l'école dehors ». Les collégiens iront voir la même exposition que les maternelles et fabriqueront ces « box » à la suite de la visite. Nous pourrions ainsi créer ces cabanes et les installer dans la cour arrière de l'école.

→ *en fin d'année dernière, la mairie pensait proposer un projet de naissance de poussins dans les écoles avec la coopération de l'association « Roule ma poule ». Le principe étant d'avoir une couveuse avec des œufs dans l'école que nous pourrions suivre jusqu'à l'éclosion, puis nous garderons les poussins jusqu'à la fin de l'année scolaire. Nous souhaitons installer un poulailler dehors, dans la cour arrière de l'école, pour nous occuper au mieux de nos poussins. Ce projet s'intégrerait totalement dans celui de « l'école dehors ». Nous attendons de savoir si la mairie va bien proposer le projet. Mme Didier va se renseigner.*

#### → **Bulle d'art et courant d'eau**

Lors du 3<sup>e</sup> conseil d'école de l'année dernière, nous vous avons expliqué que nous avons déposés notre candidature pour participer au projet lancé par la mairie « bulle d'art, courant d'eau ». Nous n'avons pas été retenue car ce sont les groupes scolaires entiers souhaitant participer qui ont été retenus en priorité. Mais nous n'avons pas voulu mettre de côté notre projet « nature, développement durable », c'est pour cela que nous avons mis en place ce projet autour de « l'école dehors » cette année.

Finalement, nous venons d'apprendre que nous allons pouvoir bénéficier d'une intervention de 3h faite par l'artiste Sylvain Ristori pour nos deux classes le mardi 25 avril, le matin. Nous le contacterons en amont pour que son intervention puisse s'intégrer dans notre projet d'aménagement de la cour arrière, nous avons pensé à la réalisation d'un hôtel à insectes. Nous remercions la commission en charge de ce projet pour cette possibilité de rencontre avec l'artiste.

**Remerciements** : Nous remercions la mairie pour le budget qu'elle met à notre disposition pour organiser nos projets pédagogiques.

Nous remercions également les parents d'élèves qui ont cotisé à l'OCCE (la coopérative scolaire), ainsi que l'association de parents « Provence en fête » qui nous reverse les bénéfices des opérations qu'elle organise. Ceci nous permet de proposer diverses activités sans demander de participations financières aux familles.

- Visite de la Mme La Rectrice de l'Education nationale et évaluation d'école

Cette année, toutes les écoles rattachées aux collèges de Guilhaud-Granges et de Saint-Peray, vont participer à une évaluation d'école. Il s'agira d'un temps de travail conduit par une équipe extérieure à l'école pour apporter un éclairage extérieur aux écoles et les aider à construire elle-même leur projet d'école. Ces évaluations concerneront toutes les écoles de France à raison de 20% des écoles par année sur cinq ans. Elles ont été décidées par le ministère de l'Education Nationale.

Le vendredi 9 septembre, notre école a été choisie pour accueillir la Rectrice de l'académie de Grenoble, Mme INSEL et lui montrer le fonctionnement d'une école avec des classes multiâges, dispositif innovant. Madame La Rectrice est venue accompagnée de M GROS, Inspecteur d'académie, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN), M MARZOUK, Inspecteur de l'Education Nationale Adjoint au DASEN, de Mme CLER, Inspectrice de la

circonscription de Guilherand-Granges, ainsi que de deux conseillères départementales. Mme GAUCHER maire de Guilherand-Granges, Mme MALLET, adjointe aux affaires scolaires et Mme AUBERT, responsable des affaires scolaires étaient aussi présentes.

- OCCE

L'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) propose des projets pédagogiques pour les écoles et nous permet d'avoir un compte bancaire. L'OCCE a regard sur nos comptes. Nous leur envoyons le bilan en septembre.

Par contre, l'affiliation et l'assurance sont obligatoires et coûtent 2,30 € par élève inscrit à l'école.

Le compte de l'école est approvisionné par les cotisations des parents et les dons de l'association de parents d'élèves. Il est actuellement géré à l'école conjointement par Rachel BOUCHET et Sandrine VEYRIER. Si des parents en font la demande, ils peuvent le consulter.

Avec l'argent de ce compte nous achetons du petit matériel, nous l'utilisons pour divers projets pédagogiques ainsi que pour une partie des sorties scolaires, nous achetons aussi cette année tous les ingrédients pour les gâteaux d'anniversaires réalisés en classe.

Aujourd'hui nous avons 1052.58€ auxquels nous ajouterons les dons des parents et de Provence en fête.

Nous allons donc investir cette année dans les sorties scolaires et le projet « école dehors et développement durable » décrit plus haut.

- Demandes de l'école à la mairie

→La question de la chaleur dans l'école et de l'ombre dans la cour se pose après les mois de mai, juin et juillet à fortes chaleurs. Ainsi, deux points nous paraissent essentiels pour se préparer au mieux cette année.

- Pour le bac à sable, nous demandons s'il serait possible de planter un arbre plus près du bac à sable pour qu'il fasse de l'ombre sur le bac. En effet, il est en plein soleil l'après-midi.

En attendant, serait-il possible de mettre un voile d'ombrage accroché aux arbres déjà en place. Nous pourrions l'enlever s'il est accroché avec une accroche rapide du type mousqueton ?

La mairie réfléchit plutôt à la possibilité de déplacer le bac à sable, il faudrait le mettre sur le gazon synthétique, donc cette solution est à l'étude. La mairie devrait se mettre en contact avec l'école pour voir ce qui peut être fait.

Concernant la taille des arbres déjà présents autour du bac à sable, l'école demande s'il est possible de la faire en fonction de l'ombre nécessaire pour les fortes chaleurs (est-ce que cette année, il est possible de ne pas les couper pour voir l'ombre qu'ils permettraient d'avoir dans ce cas de figure). De la même manière, est-ce que les platanes de la cour peuvent ne pas être taillés pour laisser un maximum d'ombre. La mairie nous répond que les arbres ne seront pas taillés cette année dans ce souci de conserver un maximum d'ombre.

- Pour les classes, afin d'éviter que la chaleur ne rentre, nous demandons s'il serait possible de mettre une pergola sur les façades du côté des fenêtres des classes sur lesquelles pourrait pousser une plante avec un feuillage caduc qui permettrait d'avoir de l'ombre l'été et de ne pas avoir d'obscurité supplémentaire l'hiver ou de poser une avancée au-dessus des fenêtres de type brise soleil.

Madame Didier va se renseigner pour voir ce qui peut être fait.

→Récapitulatif des travaux déjà demandés :

- Le cabanon de la cour à changer (en mauvais état) et à prévoir plus grand pour ranger les vélos à l'abri. Mme Didier n'a pas plus d'information sur le cabanon.

- La pose d'un bloc de 4 prises dans la bibliothèque (salle dans l'entrée côté avenue de Provence), il n'y a aucune prise de courant dans cette salle. Nous souhaiterions pouvoir brancher des ordinateurs dans cet espace. La mairie s'inquiétait de savoir des ordinateurs derrière les murs vitrés, à la vue de l'extérieur, mais nous précisons que ce sont des ordinateurs portables qui ne resteront donc pas à la vue de l'extérieur. Ils sont vieux donc il est nécessaire de les brancher. Nous précisons aussi qu'aucun meuble installé dans cette pièce ne gêne le passage et l'évacuation par cette porte.
- Serait-il aussi possible de poser un film sur les fenêtres de cette salle de l'entrée côté avenue de Provence pour se protéger de la chaleur comme cela a été fait dans la salle de la cantine. Ce film permettrait aussi de se protéger de la vue de l'extérieur.
- Des étagères dans le local où nous rangeons notre matériel pédagogique (ancien local de sport). Une des étagères s'est cassée il y a quelques années et ce n'était pas réparable car le trou laissé dans le mur ne permettait pas de remettre une nouvelle étagère. D'une façon plus durable, ce qui serait le mieux, ce serait des étagères pour réaménager ce placard correctement et remplacer les armoires des classes que nous avons déplacées là, auxquelles nous avons dû enlever les portes pour optimiser l'espace. (ceci fait suite à notre demande de placard mural de l'année dernière dans la salle de motricité, dont l'emplacement ne convenait pas après discussion en réunion de travaux). Des étagères de type « métal, de garage » serait suffisante. Les armoires pourraient ensuite être récupérées par la mairie.
- L'insonorisation de la salle rose au niveau du plafond (seule salle non encore insonorisée de l'école).
- L'ouvre porte avec l'interphone sur le portail côté avenue de Provence. La mairie nous informe que le matériel est acheté et va être bientôt posé. Les services techniques préviendront l'école quand la pose sera possible.
- Dans le cadre de notre projet de l'année « école dehors et développement durable » : nous avons demandé s'il serait possible de nous apporter à l'école des troncs d'arbres qui ont été coupés et laissés le long de la voie bleue.
- Les parents font remonter que l'allée menant aux deux écoles (élémentaire et maternelle) est particulièrement « sale » depuis la rentrée car beaucoup de chiens font leurs besoins à cet endroit sans nettoyage de leur maître. Les enfants doivent slalomer entre les déjections et l'odeur est désagréable. Mme Didier va voir s'il est possible de mettre un panneau avec des sacs pour ramasser les déjections afin de sensibiliser les propriétaires de chiens.

Nous remercions la mairie pour les travaux déjà effectués et pour ceux à venir.

- Mise à jour PPMS/sécurité incendie

Le **Plan Particulier de Mise en Sûreté** des écoles pour faire face aux risques majeurs (inondations, incendies, produits chimiques...) est remis à jour chaque année, la directrice a préparé la chaîne d'alerte téléphonique avec les noms des parents volontaires pour être tête de liste. Un test de cette chaîne d'alerte sera effectué dans l'année.

Il est rappelé, qu'en cas de confinement, les parents ne doivent pas venir récupérer les enfants à l'école, ni téléphoner afin de laisser la ligne libre pour les secours. Les parents qui se sont proposés seront les seuls informés et seront les relais des informations, ils vous appelleront pour vous prévenir.

Nous avons fait un exercice d'évacuation incendie jeudi 22 septembre, cet exercice n'était pas prévu, puisque l'alarme a été déclenchée par un élève de l'école élémentaire, mais nous avons tout de même évacué tous les élèves de l'école ce jour-là. L'évacuation s'est bien déroulée.

Nous ferons un exercice de confinement silencieux d'ici décembre. Nous disons à chaque fois aux enfants que nous jouons à cache-cache. Nous utiliserons un signal silencieux (la personne qui déclenche l'alerte passe dans les deux autres classes directement, cela permet notamment de dire précisément quoi faire : confinement ou évacuation).

- Date du prochain conseil d'école : jeudi 16 mars, jeudi 8 ou 15 juin.

Marie COLIN



La directrice, Rachel BOUCHET

